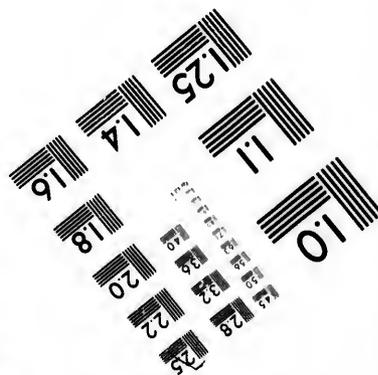
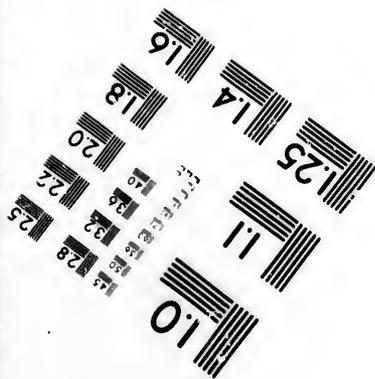
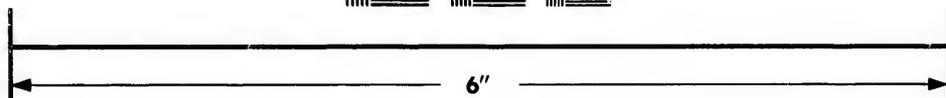
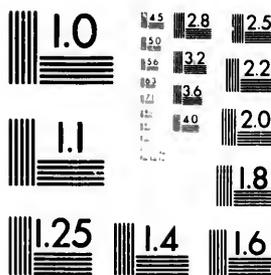


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

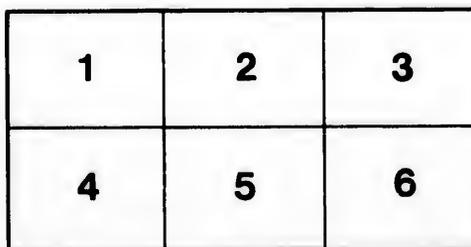
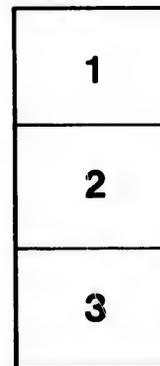
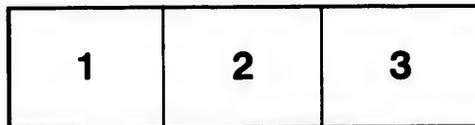
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à

LES
ÉCOLES D'AGRICULTURE

DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC

VENGÉES

RÉPONSE

A une " Etude sur l'éducation agricole " de
l'Hon. Louis Beaubien,

PAR

Le Directeur de l'École d'Agriculture de
Ste. Anne.



S 535
C3
P76

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE
DE FIRMIN H. PROULX, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA
" GAZETTE DES CAMPAGNES "

1877



CANADA

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

112

LES

ÉCOLES D'AGRICULTURE
VENGÉES

RÉPONSE

A une " Etude sur l'éducation agricole " de
l'Hon. Louis Beaubien,

PAR

Le Directeur de l'École d'Agriculture de
Ste. Anne.



STE. ANNE DE LA POCATIÈRE
IMPRIMERIE DE FIRMIN H. PROULX, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
DE LA " GAZETTE DES CAMPAGNES "

1877

5535

C3

P76

LES ECOLES D'AGRICULTURE VENGÉES

A Monsieur le *Président* et *MM. les Membres du Conseil d'Agriculture.*

MESSIEURS,

L'Hon. Président de l'Assemblée Législative a soumis à votre examen une savante "Etude sur l'éducation agricole," à la suite d'une promenade aux Etats-Unis et dans le Haut Canada.

Cette *Etude* est un coup d'œil rapide jeté en passant sur l'organisation des écoles d'agriculture aux Etats-Unis et dans le Haut Canada. Il y parle aussi de l'Angleterre, de l'Ecosse et un peu de l'Allemagne, c'est une vue prise à vol d'oiseau.

Après l'avoir lue, on est tenté de prendre en pitié nos écoles d'agriculture qui font une si pauvre figure à côté des brillantes descriptions de Hohenheim, de Lansing et de Guelph. Elles s'effacent même tout à fait en face du système écossais qui sait se passer d'écoles. Cette *Etude* ne peut donc pas être acceptée sans examen ni discussion.

L'auteur trouve que nos écoles sont *désertes* et *ignorées*. Il voudrait les remplacer par un autre système, celui du travail payé aux élèves comme à Lansing aux Etats-Unis et à Guelph dans le Haut Canada. Une attaque tombée de si haut mérite attention.

Les écoles d'agriculture canadiennes ainsi mises en cause ne peuvent garder le silence. C'est avant tout une question d'honneur. Celle de Ste. Anne est la plus ancienne ; son organisation a servi de modèle aux autres. On lui permettra de parler la première.

L'organisation de Ste. Anne est le résultat d'un voyage d'études faites dans un grand nombre d'écoles d'agriculture en France. L'auteur n'a pas fait les choses à la légère. Son voyage n'a pas été une simple promenade à la vapeur en France, en Angleterre et en Irlande, pour prendre ses renseignements à la volée, du premier venu. Le résultat de ses études mérite donc quelque respect.

Quand on veut introduire une institution nouvelle, importée d'ailleurs, il faut faire bien attention à l'état social du pays où cette institution a originé. Autrement on s'expose à des méprises, à des erreurs, à des quiproquos quelquefois compromettants et même ruineux, quand ces essais se font à la légère. Car ce qui est bon dans un pays peut devenir inutile ou même nuisible dans un autre où les mœurs, la fortune, l'opinion publique

et les préjugés nationaux sont différents. Ces sortes d'importations doivent être acceptées sous toute réserve et après un mûr examen.

“ L'Etude sur l'éducation agricole ” que nous examinons, est offerte au public par un ami sincèrement dévoué au progrès de l'agriculture. Hâtons-nous de reconnaître ses bonnes intentions. Il voudrait remplir d'élèves toutes les écoles d'agriculture. Tout le monde le veut avec lui. C'est un homme de grande initiative, dévoré par le zèle du progrès. Il pousse toujours fort à la roue, mais il voudrait arriver tout d'un coup, sauter d'un seul bond au pinacle du progrès rêvé dans son imagination ardente. C'est un rude travailleur qui ne se ménage pas.

Son mémoire forme une brochure de 15 pages, imprimée par ordre et aux frais du Conseil d'agriculture, mais à un très-petit nombre d'exemplaires, seulement pour les membres du Conseil et du Gouvernement. Les instructions données au Secrétaire, par résolution du Conseil n'ont pas été au-delà. Cependant elle a été adressée aux membres du Parlement, à la presse, aux amis, enfin à tous les gros bonnets de l'opinion. On y parle du Gouvernement, du Comité de l'Assemblée législative, du Conseil d'agriculture, du comité exécutif, du comité de la visite des écoles, etc. On y fait sonner tout cela bien haut. Mais à quoi bon tout ce solennel fracas ? Pourquoi se dresser sur la pointe des pieds, et se grossir la voix pour qu'on la croit plus autorisée ? La vérité n'a pas besoin de tout ce flon-flon. Elle finit toujours par se faire entendre parce que sa voix puissante sait dominer les clameurs.

L'auteur a donc voulu créer un grand courant d'opinion. Cette brochure serait-elle un ballon d'essai ? Serait-elle, dans sa pensée, un instrument destiné à creuser le tombeau des écoles d'agriculture actuelles, ou le linceuil préparé pour les ensevelir ?

Cette *Etude* porte en tête, en forme d'introduction : un *Extrait* des minutes du Conseil d'agriculture, signé par le secrétaire lui-même. En le lisant, on croit comprendre trois choses :
“ 1o. Que le Comité d'agriculture de la Chambre d'assemblée a
“ exprimé certaines opinions sur les changements à faire dans
“ les écoles d'agriculture et la distribution de l'enseignement
“ agricole généralement ; ”

2o. Que le comité exécutif du Conseil d'agriculture a endossé ces opinions ;

3o. Que le comité de la visite des écoles d'agriculture auquel la dite *Etude* parait s'adresser principalement, en a, lui aussi, accepté toutes les conclusions.

Ainsi, cet écrit se présente au public sous une couverture quasi officielle, qui, dans la pensée de l'auteur, doit lui servir de passe-port.

Mais pour que le public ne soit pas trompé, faisons une petite rectification que des informations prises à bonne source nous permettent de faire. Le Comité de la visite des écoles n'a pas approuvé les conclusions du savant mémoire, puisque, sur quatre membres dont ce comité se compose, trois étaient absents: MM. Lévêque, Gaudet et Blackwood !

Pour compléter l'introduction ou préface de son *Etude*, l'auteur a mis en tête un autre petit document officiel, où l'on voit que des remerciements lui ont été votés pour reconnaître sa bonne volonté et son grand zèle. C'était juste. Mais on ne voit pas que le Conseil lui ait donné son approbation. Car, si nos informations sont exactes, il n'y a pas eu un seul mot de discussion sur la valeur et le mérite du plan proposé.

Un acte de simple courtoisie ne comporte pas une approbation.

D'ailleurs, il est fort douteux que le Conseil fut alors en nombre suffisant. C'était à la fin de la dernière séance. Chacun se hâtait de partir.

La connaissance parfaite des meilleures méthodes d'enseignement agricole professionnel, c'est-à-dire de l'enseignement de l'agriculture comme profession, ne s'acquiert pas dans une simple promenade à travers les belles campagnes des Etats-Unis et du Haut-Canada, surtout quand on n'est pas préparé d'avance à de telles études. L'auteur s'est trouvé enchanté, séduit dans une visite à Lansing, Etat du Michigan, et à Guelph. Nous verrons bientôt les merveilles de ces deux écoles.

I. ECOLES D'AGRICULTURE EN FRANCE.

L'auteur trouve qu'elles n'ont pas eu tout le succès qu'on en attendait. " On a toujours eu à déplorer, dit-il, le trop petit nombre de leurs élèves, surtout de ceux qui après avoir quitté ces écoles se sont fixés sur des biens à exploiter. "

Ce dernier avancé n'est pas tout-à-fait exact, mais une recti-

fection mènerait trop loin. Passons.

Les écoles d'agriculture, en France, comptent entre 20 à 40 élèves. Ce chiffre n'est pas considérable pour une population de plus de 30 millions. Cependant le Gouvernement français n'a jamais pensé à changer l'organisation de ses écoles d'agriculture, parce qu'il est convaincu que cette organisation est excellente, et que les causes qui empêchent un grand nombre de jeunes gens de les fréquenter sont tout-à-fait étrangères à cette organisation.

II. ÉCOLES D'AGRICULTURE AUX ÉTATS-UNIS.

Passant de là aux États-Unis, l'auteur trouve qu'on y a "dé- pensé des sommes vraiment énormes pour ajouter, dans les "différents États, des départements d'agriculture à des uni- versités déjà existantes, ou, pour fonder, dans ces divers "États, des collèges ou des écoles d'agriculture indépendantes."

Dans cinq États seulement, la Pensylvanie, le Massachusetts, l'Illinois, l'Iowa et le Michigan, on a dépensé en peu d'années *un million cinq cent quatre mille trois cent soixante-dix-neuf pa- astres*, ou bien en chiffres ronds, plus d'un million et demi.

L'auteur constate dans son *Etude* que malgré ces énormes dé- penses, on n'a pas réussi à attirer des élèves à la carrière agri- cole. Il le prouve par les faits suivants :

A Cornell, université de l'État de New-York, sur 461 élèves on n'en compte que sept se destinant à l'agriculture (rapport de 1873-1874).

Le président de l'école du Vermont se plaint de n'avoir pres- que pas d'élèves. Il dit qu'il ne faut pas s'en étonner, " parce " qu'il s'écoulera encore longtemps avant que nos agriculteurs " soient d'opinion que l'instruction (agricole) peut leur être " utile."

Le collège agricole de Minnesota, sur 278 élèves, n'en avait pas un seul pour l'agriculture.

Bussey Institution, affiliée à Harvard, un seul élève.

L'université de Wisconsin, sur 411 élèves, pas un seul inscrit aux cours de l'agriculture.

Dans les États de l'Illinois, Kansas, Missouri, Iowa, les élèves suivant les cours agricoles ne sont pas même séparés des autres élèves dans les rapports de ces institutions.

" Pourquoi un résultat si stérile, se demande l'auteur de l'*E- tude*, après tant d'argent dépensé ?

" C'est parce que, dit-il, conformément à l'opinion émise par le

Comité de la visite des écoles d'agriculture (Ste. Anne et l'Assomption), en 1869, " l'on s'est attendu que, d'une théorie abondamment enseignée, s'écoulerait une pratique suivie avec ardeur, et qu'en raisonnant ainsi l'on s'est trompé. " (Page 3 de l'Etude.)

Cela voulait dire sans doute qu'à Ste. Anne tout l'enseignement se bornait à la théorie, et que les élèves y restaient étrangers aux travaux de culture et à tout ce qui doit se faire sur une ferme.

Avant d'aller plus loin, je dois rectifier les faits. Je parle de Ste. Anne; mais j'en pourrais dire autant de l'Assomption, puisque le règlement est à peu près le même.

Dans le rapport de Ste. Anne pour 1875, page 10, il est dit que les élèves sont à l'étude ou aux travaux manuels de 7 heures à 11½ heures A. M., et de 1 heure à 5½ heures P. M. Ce qui fait neuf heures de travaux manuels par jour: 4½ heures pour une division et 4½ heures pour l'autre, et quelquefois pour les deux divisions réunies, dans les temps les plus pressés, les élèves étaient partagés alors en deux divisions. Les choses se sont toujours passées ainsi à Ste. Anne, et aussi à l'Assomption depuis le commencement.

Par travaux manuels, on entend ici tous les travaux de culture: labours, hersages, sarclages, semis, rigoles, réparation des clôtures, travaux de drainage, pausage du bétail et généralement tous les soins nécessaires à la bonne tenue d'un troupeau proposé comme modèle, surveillance des divers services de la ferme par les élèves eux-mêmes, à tour de rôle. Il n'y a que le engrage et l'ouverture des fossés et les clôtures à faire à neuf qui sont confiés à des hommes à gages. Enfin l'on peut dire que les cinq-sixièmes au moins des travaux se font par les élèves sur la surveillance et direction d'un bon chef de pratique.

Quant à l'atelier, les élèves y sont occupés à la réparation des voitures et de tous les outils et instruments employés dans une ferme, excepté les ouvrages en fer. Ainsi, pendant l'hiver qui vient de finir, les élèves ont réparé toutes les voitures d'été, six tombereaux dont trois faits en neuf, neuf charrettes dont six complètement renouvelées; quatre barrières communes, deux barrières nouveau modèle: tout cela a été fait sans compter la réparation journalière des herses, rouleaux et des voitures d'hiver et d'été, brouettes, etc.

L'Hon. M. Beaubien s'est donc trompé en disant que la pratique agricole est inconnue dans nos écoles d'agriculture. C'est une indigne calomnie contre laquelle il est de mon devoir de

protester au nom de la vérité,—calomnie d'autant moins excusable que les rapports annuels de nos écoles font foi du contraire. Ces rapports sont dans les archives du Conseil d'agriculture dont l'Hon. M. Beaubien est membre, et sont reproduits dans le rapport général que l'Hon. Commissaire de l'agriculture adresse tous les ans à la Législature.

Je dois dire toutefois qu'il ne l'a pas inventée ; c'est une seconde édition.

Le Comité de la visite des écoles d'agriculture en 1869, après un voyage à Ste. Anne et à l'Assomption, s'était hâté de décréter, par un règlement obligatoire, sous peine d'expulsion, que les élèves " exécuteraient tous les travaux de culture et consacreraient au travail manuel huit heures par jour en été et cinq heures en hiver. "

Le Comité eut donc introduire là une innovation importante et opérer sans doute une révolution dans l'enseignement des écoles d'agriculture.

L'école de Ste. Anne a continué, comme auparavant, de faire travailler ses élèves le plus et le mieux possible, sous la direction d'un bon chef, afin de les initier aux meilleures pratiques des bonnes cultures. Quo veut-on de plus ? S'il y a eu momentanément défaillance quelque part, la Direction s'est hâtée d'y porter remède, suivant les injonctions du Comité de visite.

Mais le travail des élèves a toujours été obligatoire. Les reproches que l'on a pu faire aux écoles ne viennent donc pas de l'absence du travail, mais plutôt d'un travail mal dirigé. Le remède à ce mal n'est pas d'abolir tout enseignement théorique, comme le voudrait le Comité d'agriculture de l'Assemblée Législative de Québec.

Que dirait-on d'un homme qui voudrait mettre le feu à sa maison parce qu'il y a eu de la vermine ?

Pendant la Session de l'automne dernier, ce Comité a fortement recommandé l'établissement de fermes où " l'on ne donnerait pas de cours réguliers, mais où l'on aurait en vue la bonne et rémunérative pratique. "

Les membres de ce Comité, hommes honorables et animés des meilleures intentions, mais trop peu préparés à résoudre de telles questions, ont cédé sans doute de confiance à des importunités, à des surprises peut-être, pour donner à un tel projet l'autorité et le prestige de leur nom.

Mais à présent que la chose est faite, il ne faut pas exposer le Conseil d'agriculture à la risée du monde, en le poussant à fonder à grands frais des établissements de travailleurs, si l'on veut

sans instruction aucune, puisque, aux termes du projet du Comité susdit, *l'on n'y donnerait pas de cours réguliers.* (Page 14 de l'Etude.)

Espérons que le Conseil d'agriculture se respectera assez pour ne pas prendre au sérieux un tel projet.

Les écoles d'agriculture doivent faire autre chose que des hommes-machines. Tout en formant de bons cultivateurs, initiés aux meilleures méthodes enseignées par la théorie, elles doivent tendre à perfectionner les intelligences en les éclairant par l'étude et les leçons de bons professeurs.

Je pourrais m'en tenir là. Mais pour donner une idée plus complète encore de l'organisation de Ste. Anne, voici le règlement journalier des élèves, tant pour l'étude que pour les travaux sur la ferme. Ce règlement est suivi actuellement. On verra qu'il diffère bien peu de celui qui était suivi bien avant la visite du Comité des écoles, en 1869. Nous nous conformons en tout aux désirs du Conseil d'agriculture, huit heures de travaux manuels en été, cinq heures en hiver. Il est facile de constater, par le résultat du travail des élèves, que ce règlement est suivi de point en point. J'invite l'Honorable auteur de l'Etude, à s'en assurer par lui-même dans une visite à Ste. Anne.

III. RÈGLEMENT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE.

POUR LA SAISON D'ÉTÉ.

N. B.—Ce règlement est lu chaque année aux élèves au commencement des travaux du printemps. Il est obligatoire pour tous et aucun ne peut se dispenser de l'observer, même pour quelques heures, sans une permission spéciale du Directeur.

AVANT-MIDI.

1o. Réveil à 5 heures; prière à 5 heures 20 minutes, et cours à 5½ heures.

2o. Déjeuner à 6½ heures.

3o. A 7 heures départ de ceux qui doivent aller aux champs; ils en reviennent pour midi.

4o. Pour ceux qui ne vont pas aux champs tout l'avant-midi, l'ordre des exercices est comme suit: de 7 heures à 7½ heures, récréation; de 7½ heures à 9 heures, étude; de 9 heures à midi,

travail au jardin ou sur la ferme, suivant que besoin.

50. A midi, dîner pour tous les élèves ensembles.

APRES-MIDI.

10. Après dîner, récréation jusqu'à 1 heure.

20. A 1 heure ceux qui vont aux champs partent pour travailler jusqu'à 6½ heures ; à 4 heures ils ont quelques minutes de repos pour collationner.

30. Ceux qui ne doivent pas passer toute l'après-midi aux champs continueront la récréation jusqu'à 1½ heure ; de 1½ heure à 3 heures, étude ; de 3 heures à 6½ heures, travail au jardin ou sur la ferme ; pour eux aussi, il y a quelques minutes de repos à 4 heures pour la collation.

40. A 7 heures, souper ; de 7 heures à 8 heures, récréation.

50. Pendant le mois de *Mai*, les élèves vont à 8 heures faire la prière et le mois de *Marie* à la chapelle du Collège. A leur retour a lieu l'arithmétique, puis le coucher à 9 heures.

Le mois de *Mai* terminé, l'arithmétique commence à 8 heures pour se terminer à 9½ heures ; ensuite vient le coucher.

REMARQUES.

10. Les élèves sont partagés en deux sections, afin d'éviter l'encombrement et par là des pertes de temps inutiles, et aussi afin de créer de l'émulation entre eux.

20. Les chefs de sections sont tenus de rendre compte, chaque jour, au Directeur, des travaux qu'ils ont exécutés avec ceux dont ils sont chargés, de la manière dont ces travaux ont été faits, et de l'application donnée par les élèves. Il leur faut faire ces notes avec soin, car le Chef de Pratique, lui aussi, donne ses notes, et s'il y a différence, le chef de section doit en rendre compte.

30. Tous les élèves sont astreints à suivre la comptabilité de la ferme. A tour de rôle, ils tiennent le journal. Pour contrôler le journal des élèves, il y a le journal tenu par le Chef de Pratique. Tous les mois, les entrées au Grand-Livre se font par les élèves, sous la surveillance du Professeur d'agriculture.

POUR LA SAISON D'HIVER.

AVANT-MIDI.

10. Réveil à 6 heures.

20. Déjeuner à 6½ heures.

30. De 7 heures à 8 heures, soins des animaux à l'étable.

4o. De 8 heures à 10½ heures, la division *A* va à l'étude, et la division *B* va à l'atelier. (Chaque semaine les rôles changent, c'est-à-dire que la division *A* va à l'étude une semaine l'avant-midi et l'autre semaine l'après-midi).

5o. De 10½ heures à 11½ heures, cours d'agriculture.

6o. De 11½ heures à midi, soins des animaux à l'étable.

7o. Dîner à midi, suivi de la récréation jusqu'à 1 heure.

APRES-MIDI.

1o. De 1 heure à 4 heures, la division *B* va à l'étude et la division *A* va à l'atelier.

REMARQUES.

C'est pendant ce temps que se donnent, alternativement, les cours d'Art-Vétérinaire et de Droit-Rural.

2o. De 4 heures à 5 heures, soins des animaux à l'étable.

3o. De 5 heures à 6 heures, arithmétique.

4o. A 6 heures, souper, suivi de la récréation jusqu'à 8 heures.

5o. De 8 heures à 8¾ heures, étude, suivie de la prière.

6o. Coucher à 9 heures.

IV. ÉLÈVES DE STE. ANNE.

Continuons l'examen de l'*Etude* de notre honorable ami. Nous voilà à la fin de la 6me page.

Aujourd'hui nos écoles d'agriculture sont *désertes et ignorées*, dites-vous. Voyons un peu jusqu'à quel point elles méritent ce reproche. Notre école de Ste. Anne compte 153 élèves inscrits sur ses registres depuis sa fondation en 1859, y compris les douze élèves actuels.

21 Élèves ont obtenu leur diplôme ou brevet de capacité; après les épreuves exigées par les règlements, épreuves assez rigoureuses. On les trouvera un peu plus loin.

De 153 retranchez les 12 présents, il reste 146 anciens élèves.

Sur les 146 élèves sortis de notre école, 92 vivent de l'agriculture, savoir : 74 comme cultivateurs-propriétaires, 18 comme régisseurs ou fermiers.

En voici la liste, avec le nom de la localité où ils résidaient au sortir de l'école.

Les lettres *b. c.* signifient *brevet de capacité*.

à l'étable.

Liste des anciens élèves qui vivent de l'agriculture ou qui, bien qu'exerçant une profession libérale, s'occupent spécialement d'agriculture en surveillant eux-mêmes les travaux faits sur leurs propres terres.

1. Louis Auclair St. Hilaire de Rouville.
2. Pierre Bourassa St. Jean Dorchester, Montréal.
3. Edouard Burroughs Québec.
4. Ulric Beauchêne Bécaneour.
5. Arthur Bald Trois-Rivières.
6. Arcécius Béland St. Antoine de Tilly.
7. Simon Bellay Ste. Anne.
8. Mars Bellay Ste. Anne.
9. François Bouchard N.-D. du Lac St. Jean.
10. Alphonse Bernier Cap St. Ignace (b. c.).
11. Emmanuel Bélard Québec.
12. Onésime Carrier St. Henri.
13. Onésime Canac Ste. Famille, Isle d'Orléans.
14. Charles Cayer St. Antoine de Tilly.
15. Jacques Cartier St. Antoine de Chambly.
16. Georges Caron Rivière-du-Loup, en haut, (b. c.)
17. Ovide Couture St. Jean Chrysostôme, Lévi.
18. A. Chicoine St. Pie, Montréal.
19. J. B. S. Côté Québec (b. c.).
20. Eugène Casgrain L'Islet.
21. Rémi Desrocher Ste. Croix.
22. Ephrem Desnoyers St. Jean Baptiste, Montréal.
23. Sévérin Dumais Kamouraska.
24. Moïse Dubuc Longueil.
25. Paul Dumais Kamouraska.
26. Edouard des Villers Lotbinière.
27. Jules Dupuis St. Roch des Aulnais.
28. Octave de la Chevrotière Lotbinière.
29. Tancrède Dionne Ste. Anne.
30. Antoine Dionne Ste. Anne (b. c.).
31. Eugène Dubeau Québec.
32. Auguste Fafard L'Islet (b. c.).
33. Ferdinand Fortier Ste. Claire (b. c.).
34. Adelard Forgues St. Michel, Bellechasse.
35. Gustave Fautoux St. Barthélemi, Montréal.
36. Augustin Fortin L'Islet (b. c.).
37. Ernest Fafard St. Alphonse, Saguenay.
38. Philippe Gagné L'Islet.
39. Charles Gaguon Ste. Anne.

ure ou qui, bien
nt spécialement
ravaux faits sur

ville.
er, Montréal.

lly.

Jean.
o. c.).

d'Orléans.

lly.

hambly.

en haut, (b. c.)

tôme, Lévi.

, Montréal.

païs.

chasse.

Montréal.

uenay.

40. David Guériu.....St. Joachim (b. c.).
41. Michel Gauvin.....Ancienne Lorette (b. c.).
42. Anguste Gagné.....L'Islet (b. c.).
43. Georges Gadbois.....St. Césaire, Montréal.
44. Alphonse Gagnon.....St. Roch des Aulnais.
45. Philippe Gagnon.....St. Roch des Aulnais.
46. Alphonse Gingras.....Québec (b. c.).
47. Charles Gagné.....Ste. Anne.
48. Arthur A. Gagnon.....St. Roch des Aulnais.
49. Réal Huot.....Charlesbourg, Québec.
50. Louis Lussier.....Varenes (b. c.).
51. Lucien Leclerc.....St. Jean Port-Joli.
52. Victor Lacroix.....St. Edouard de Frampton.
53. Octave Lambert.....Belœil, Montréal.
54. Cyprien Langlois.....St. Laurent, Isle d'Orléans.
55. Elie Lepage.....Rimouski.
56. Philippe Landry.....Québec.
57. Jules Langis.....Rimouski.
58. Ovide Méthot.....Québec.
59. Joseph Moreau.....St. Jean Dorchester, Montréal.
60. Georges Mayrand.....St. Pierre les Becquets.
61. Amédée Marsan.....L'Epiphanie, Montréal.
62. Arthur Morest.....Ste. Anne (b. c.).
63. Charles Muir.....Ste. Louise, Comté de l'Islet.
64. Ed. Mailhot.....St. Pierre les Becquets, T.-Riv.
65. François Onellet.....Stc. Louise (b. c.), Comté de l'Islet.
66. Alfred Onellet.....St. Aubert (b. c.), Cté de l'Islet.
67. Joseph Parant.....Québec (b. c.).
68. Louis Pelletier.....Ste. Louise (b. c.), Cté de l'Islet.
69. Timothé Pelletier.....St. Roch des Aulnais.
70. François Potvin.....St. Alphonse, Saguenay.
71. Joseph Pelletier.....St. Roch des Aulnais.
72. Arthur Pelletier.....St. Ferdinand d'Halifax.
73. Emile Parrot.....Ste. Emélie, Lotbinière.
74. Didier Pelletier.....Ste. Anne.
75. Edouard Richard.....Stanford.
76. Philippe Richard.....Stanford.
77. Thomas Roy.....St. Jean Dorchester, Montréal.
78. Oscar Rousseau.....Nicolet.
79. Joseph Roy.....Ste. Anne (b. c.).
80. David Roy.....Malbaie.
81. Achille Rouleau.....Ste. Claire.
82. Georges Sylvain.....Bie.

83. Michel Stenson.....Montréal.
84. Edmond Tétu.....St. Thomas, Montmagny.
85. Daniel Tétu.....Trois-Pistoles.
86. Louis Tétu.....Trois-Pistoles.
87. Jean Tétu.....Trois-Pistoles.
88. Wilbrod Tremblay.....Eboulements.
89. Romuald Tremblay.....St. Roch des Aulnais.
90. Edouard Tremblay.....Baie St. Paul.
91. Joseph Vandaigne.....Belœil.
92. Georges Cimon.....Baie St. Paul.

Trois autres élèves ont pris le diplôme mais ne cultivent pas : ce sont : MM. Clovis Roy de Ste. Anne, Alfred Paquet de Québec, et Ernest Onellet de Ste. Anne.

Ceci donne une proportion de 63 par cent des élèves qui après leur sortie de l'école d'agriculture restent agriculteurs. On verra plus loin qu'à Lausang, l'école modèle de notre honorable ami, cette même proportion n'est que de 40 par cent (Page 9.)

Quant aux douze élèves actuellement ici tous occupés de leur instruction, dix sont certains d'avoir une terre à cultiver, comme propriétaires. Les deux autres sont décidés à s'engager comme fermiers, espérant de gagner un peu d'argent pour aller s'établir dans une terre nouvellement ouverte à la colonisation.

Ces résultats ne sont-ils pas assez satisfaisants ? L'école de Ste. Anne mérite-t-elle le reproche d'être *déserte* et *ignorée* ? Si elle n'a pas eu plus d'élèves, cela ne vient pas d'un défaut d'organisation, ni encore moins de ce qu'on donne trop de temps à l'étude et pas assez au travail.

Mais disons plutôt que cela vient de ce que nous n'avons pas assez d'élèves-boursiers. Les grandes faveurs du trésor ne sont pas pour l'agriculture. Pour elle on compte les sous, pendant que l'on jette à pleines mains, avec une prodigalité royale, des millions pour des grandes entreprises qui doivent développer le commerce et les grandes industries.

Ce que l'agriculture obtient, c'est presque toujours à titre d'aumône.

V. CE QUE L'ENSEIGNEMENT A COUTÉ.

Voyons maintenant ce que l'enseignement a coûté pendant dix-huit années. Le voici :

Pour les directeurs, professeurs, services divers, loyer et entretien d'une maison, bibliothèque, petit musée agricole, dépôt.

d'instruments aratoires, etc.....\$25,740. 22
Les élèves-boursiers ont reçu..... 5,200.00

c'est-à dire une moyenne de \$1,718.95. Total....\$30,940.22

En face du résultat que je viens de constater, y a-t-il donc de quoi faire pâmer de colère ou lever les épaules de pitié, aux adversaires des écoles actuelles ? Qu'ils réservent plutôt leur vertueuse indignation pour d'autres. Qu'ils emploient leur grand zèle à procurer des bourses à un bon nombre d'élèves qui demandent l'entrée des écoles d'agriculture, sans pouvoir l'obtenir, parce qu'ils sont incapables de payer leur pension. N'est-ce pas assez en effet de demander à leurs familles, généralement peu fortunées, le sacrifice de deux années du travail de leur enfant, dans un âge où il pourrait rendre de si grands services, vu surtout la rareté de la main-d'œuvre depuis quelques années.

Qu'ils fassent cela, et les élèves ne manqueront pas. Les écoles d'agriculture cesseront d'être *désertes et ignorées*.

VI. LES ÉCOLES SOUFFRENT-ELLES DU VOISINAGE DU COLLÈGE ?

On dira peut-être : Les écoles de Ste. Anne et de l'Assomption souffrent du voisinage immédiat du collège. Le Comité de la visite des écoles a émis cette opinion en 1869. Cette raison aurait quelque valeur, si les élèves de l'école d'agriculture vivaient ensemble avec ceux qui se destinent aux professions libérales. Dans ce cas, l'on pourrait craindre en effet que les *belles fêtes* et les *mains blanches* de ceux-ci ne fissent honte aux habits tachés et aux mains encroustés de ceux-là. Mais nos écoles étant constituées comme elles le sont, cette objection tombe d'elle-même ; car les élèves de l'école d'agriculture n'ont rien de commun avec ceux du Collège ; chaque institution ayant sa vie propre dans une complète indépendance. A Ste. Anne, on n'a jamais vu un seul élève de l'agriculture passer au Collège. Une question comme celle-là ne doit pas se décider d'après des idées préconçues. Les idées fixes font toujours fausse route, parce qu'elles rencontrent sur leur passage des réalités où il faut bien qu'elles se brisent, ou prennent une autre voie.

Non, le petit nombre de nos élèves ne vient pas de là. Le Collège, loin d'être un voisin nuisible aux élèves de l'agriculture, est bien souvent pour eux un sujet d'agréable et d'utile distraction, qui chasse l'ennui inévitable d'un genre de vie un peu monotone. Une expérience de 18 ans peut bien compter pour quelque chose, surtout quand on ne peut citer un seul fait qui prouve le contraire.

VII. MOYENS D'INSTRUCTION THÉORIQUE ET PRATIQUE A STE. ANNE.

Avant de parler du système suivi en Ecosse, en Angleterre et à Lausning, système qui a toutes les préférences de notre honorable ami, je crois utile d'entrer dans de nouveaux détails sur les principaux moyens d'instruction théorique et pratique donnée dans nos écoles d'agriculture, notamment à Ste. Anne. Peut-être ressortira-t-il de là quelques nouveaux jets de lumière qui achèveront d'éclaircir la question.

10. THÉORIE OU ENSEIGNEMENT DES LIVRES.

Ce sont les principes de l'agriculture proprement dite et les sciences qui y sont intimement liées, comme la physique agricole, la chimie agricole, la géologie, la botanique, l'entomologie et la comptabilité.

Chaque leçon dure une heure tous les jours : à 5½ heures en été et à 10½ heures A. M., en hiver.

Les élèves suivent en outre un cours d'arithmétique d'une heure par jour. Ce cours se donne à 5 heures en hiver et à 8 heures en été. Ils reçoivent aussi un cours d'art vétérinaire donné par un médecin pratique.

Tous ces cours sont oraux ; les élèves prennent des notes. Rendus à l'étude, ils en font la rédaction. Pour ce travail on leur accorde deux heures d'études par jour. Cette rédaction est corrigée par le professeur, en présence des élèves.

Pour faciliter l'étude des différentes branches de la science agricole, l'école possède une bibliothèque de plus de 300 volumes, choisis parmi les auteurs les plus renommés. L'élève a accès en tout temps à cette bibliothèque. On lui met sous les yeux de nombreuses planches murales, représentant d'une manière parfaite les principales familles botaniques, les insectes et les animaux ; quelques beaux spécimens de la collection Anzoux, et plusieurs tableaux de la collection Vilmorin, représentant les légumes de grande et de petite culture.

Tous les ans, à époques indéterminées dans la belle saison, les élèves reçoivent quelques leçons pratiques d'arpentage et de nivellement en rapport avec les besoins du cultivateur.

Enfin, pour faciliter l'étude des différentes sortes d'animaux, la ferme attachée à l'école, possède un troupeau choisi d'Ayrshire et quelques vaches canadiennes, afin que l'on puisse s'instruire par la comparaison. L'espèce porcine offre un beau troupeau d'au moins 40 sujets dont le plus grand nombre

sont des Berkshires de race plus ou moins pure. Les autres, à part deux sujets, sont des croisés berkshire-canadien.

20. PRATIQUE OU TRAVAUX MANUELS.

Comme moyens d'instruction pratique, nous avons une ferme de 400 arpents en très-bonne culture. On y cultive les céréales, les plantes racines, etc. Une partie est consacrée aux prairies et aux pâturages. Nous avons aussi deux grands jardins potagers et deux vergers où les élèves peuvent apprendre pratiquement la taille et la greffe. Le troupeau se compose de 150 têtes de gros et menu bétail.

En été les élèves prennent part à tous les travaux de la ferme, chacun selon sa capacité. Tous travaillent sous la surveillance immédiate d'un chef de pratique qui les accompagne partout. Il leur enseigne le maniement de tous les instruments et leur donne au besoin les explications nécessaires sur les travaux et la culture des différentes plantes.

En été, les élèves travaillent huit heures par jour, dont 5½ heures pour la grande culture, et 2½ heures dans les jardins potagers.

En hiver, le travail manuel dure cinq heures (le Conseil d'agriculture n'en demande que quatre) dont 2½ heures pour le soin du bétail, et 2½ heures dans l'atelier d'instruments.

Aux étables tous les travaux nécessaires à la distribution des aliments, et tous les soins sont donnés exclusivement par les élèves sous la direction du chef de pratique.

A l'atelier, les élèves travaillent sous la direction du chef d'atelier. Tout le bois est préparé par les élèves, et le maître ouvrier n'a qu'à donner le dernier fini à l'ouvrage.

Le Directeur de l'école se rend compte par lui-même de la manière dont les élèves emploient leur temps. Il est constamment au milieu d'eux, travaillant avec eux.

Telle est l'institution, ou toute autre semblable fondée et organisée d'après les mêmes principes, que l'Hon. Président de l'Assemblée Législative voudrait changer, pour mettre à la place une bande de travailleurs à gages, à qui l'on ne prendrait pas la peine de donner l'instruction, car il est entendu que l'on n'y donnerait pas de cours réguliers.

VIII. BREVET DE CAPACITÉ.

(Extrait du rapport de l'école d'agriculture de Ste. Anne, en 1865 page 5.)

Les épreuves du Brevet de capacité sont assez sérieuses pour

mériter confiance à celui qui les a subits avec avantage.

La première consiste dans l'obtention d'un certificat de première année. Dans la seconde, l'élève doit conserver un certain nombre de bons points dans six examens trimestriels. Le succès dans ces examens donne droit à un certificat de seconde année. L'épreuve finale et décisive consiste à développer un plan de culture. Il ne s'agit pas ici de répondre de mémoire à de simples questions comme dans un catéchisme.

Les professeurs se réunissent pour tracer à l'élève le plan d'une ferme, sa situation géographique, son exposition générale et spéciale. Ils y joignent des données sur la composition de la couche arable et du sous-sol, la division en terres, prairies, bois, pâturages, vergers, etc., la culture précédente, le capital à employer, le prix des denrées et celui de la main-d'œuvre, les spéculations ordinaires des habitants de la localité, leur distance des grandes communications, etc.

Chaque candidat au brevet a son plan tracé dans des conditions toutes différentes les unes des autres, afin que le travail de l'un ne puisse servir au travail de l'autre.

Sur cette description, l'élève forme dans le cabinet un plan raisonné et détaillé de culture, qu'il appuie par des calculs probables de recettes et de dépenses. Ensuite, en présence de tous ses condisciples et des professeurs, il doit développer ses idées, les discuter, en démontrer au moins la probabilité. L'examen de toutes ces questions est, pour ainsi dire, la récapitulation de toutes les matières de l'enseignement. S'il en résulte que l'élève les possède à un degré suffisant, et qu'il est capable de les appliquer avec bon sens, le brevet est accordé. Mais si les détails sont invraisemblables, l'ensemble faux, il est ajourné à un autre temps ou rejeté tout-à-fait.

Trois mois sont accordés pour l'étude et la confection de ce plan.

Nos élèves ont toujours attaché une grande importance à cette distinction. L'espoir d'un brevet de capacité leur fait faire des prodiges d'application.

VIX. SYSTÈME DE CULTURE ÉCOSSAIS.

Suivons maintenant l'auteur de *l'Etude* dans une petite excursion en Ecosse. "Ce pays, dit-il, est devenu le jardin du monde." (Page 5 de *l'Etude*.)

"Si nous demandons (page 4) comment on est parvenu à obtenir, à un aussi haut degré, la perfection dans la culture en

“ Ecosse et en Angleterre, nous trouvons qu'en Ecosse particu-
“ lièrement, par un système suivi de tout le monde, qui est
“ comme une coutume entrée dans les mœurs de la population,
“ on est dans l'habitude d'envoyer les jeunes gens passer quel-
“ ques années sur des fermes que l'on considère comme devant
“ servir de modèles, où ils reçoivent une rémunération en s'en-
“ gageant à tant par année. Avec ce système on a créé les meil-
“ leurs agriculteurs du monde, et de cette vaste école, répandue
“ partout, courant pour ainsi dire parmi les populations, il est
“ sorti des hommes comme le célèbre auteur du *Book of the*
“ *Farm*, le meilleur ouvrage qui puisse se lire sur l'agricul-
“ ture. Tant il est vrai de dire que l'on peut espérer que de la
“ pratique bien entendue, surgira, s'élèvera une théorie saine et
“ goûtée de tous, tandis qu'il est problématique que de la théo-
“ rie la mieux enseignée déconle jamais une pratique générale
“ et utile pour le pays. Où sont les écoles et les professeurs d'a-
“ griculture de l'Ecosse et de l'Angleterre ? Cela n'empêche pas
“ que les meilleurs traités sur l'Agriculture ne viennent de ces
“ pays. ”

Pour bien se rendre compte de l'état de perfection où l'agri-
culture est arrivée en Ecosse, et de la marche suivie par les cul-
tivateurs pour perfectionner leur système de culture, il faut
faire attention à la constitution économique de la propriété en
Ecosse comme en Angleterre et en Irlande. On sait que dans le
Royaume-Uni, le sol n'est pas subdivisé comme on Amérique
où chacun peut devenir propriétaire de l'étendue de terre qu'il
veut ou peut exploiter à son profit. Là le sol est entre les mains
d'un très-petit nombre de propriétaires. C'est la classe privi-
légiée des *Land-Lords* qui commandent à des milliers de vas-
saux ou de fermiers. De temps immémorial, ces opulents propri-
étaires ont fait des efforts inouïs pour tirer le meilleur parti de
leurs énormes capitaux enfouis, attachés au sol par la force des
lois du pays. Ne pouvant convertir en argent leurs vastes do-
maines, ni les engager sous formes quelconques, pour s'en pro-
curer, il leur a bien fallu chercher dans l'étude du sol, les se-
crets d'une production plus abondante pour trouver les capi-
taux dont ils avaient besoin et qu'ils avaient droit d'attendre.
Ils s'étaient dit : “ Nos terres nous ruinent par les lourdes
charges imposées à notre bourse, il faut qu'elles nous enri-
chissent. ”

De là des efforts inouïs pour améliorer l'agriculture. Profes-
sors, lecteurs, publications agricoles, essais de tout sorte et
dans toutes les formes pour perfectionner et multiplier les ins-
truments aratoires, et améliorer les différentes sortes de bétail,

avantage.
certificat de pro-
ver un certain
striels. Le suc-
de seconde au-
lopper un plan
mémoire à de

l'élève le plan
osition générale
omposition de la
s, prairies, bois,
le capital à em-
l'œuvre, les spé-
é, leur distance

dans des condi-
a que le travail

cabinet un plan
des calculs pro-
présence de tous
lopper ses idées,
bilité. L'examen
écapitulation de
n résulte que l'é-
est capable de
ordé. Mais si les
il est ajourné à

confection de ce

de importance à
bité leur fait faire

ESSAIS.

une petite excu-
ardin du monde.”

est parvenu à ob-
ans la culture en

même en créer de nouvelles par des modes nouveaux de régime et d'alimentation, tout fut mis en œuvre. L'étude de la chimie agricole et des lois de la physiologie animale et végétale, vint apporter son contingent dans cette marche ouverte de toutes parts au progrès. L'argent dépensé dans ces spéculations et dans ces industries d'un nouveau genre, rapporta d'abord de gros profits malgré bien des pertes et des coups manqués. Chaque grand propriétaire se voyait forcé de se faire professeur de parole et d'exemple. Le château devenait une école, le domaine une ferme-modèle. Le progrès rayonnant de proche en proche devint général. Des cultivateurs modèles surgirent partout sous le coup de l'exemple et des exigences souvent oppressives du *Land-Lord* qui voulait sans cesse grossir sa rente. Le pauvre fermier, pour n'être pas écouduit, redoublait de travail et d'efforts pour doubler ses produits. Stimulé sans cesse par le besoin de vivre, il mettait tout en œuvre pour arracher au sol ou à son bétail de quoi satisfaire le rude appétit du maître.

Tous ces efforts et ces intérêts divers combinés ont produit dans le Royaume-Uni une opinion publique favorable à l'amélioration de l'agriculture. Des sociétés royales d'agriculture se sont formées en Angleterre, en Ecosse (*Highlands*), et en Irlande. Ces sociétés, sans rien recevoir du Gouvernement, dépensent tous les ans plus de dix mille louis sterling dans chacun de ces trois pays, pour l'avantage et le progrès de l'agriculture.

De grandes écoles se sont ouvertes en Angleterre : *Cirencester*, avec une ferme de 400 acres. *The agricultural training school*, à Hoddesden ; une chaire d'agriculture à l'Université d'Oxford.

En Irlande l'école de Glasnevin, près de Dublin, et le séminaire d'agriculture à Templemoyle. Dans plusieurs de ces écoles le coût ordinaire de la pension est de £120 sterlings par année, y compris le lit, le lavage, et le service d'un cheval pour aller de temps en temps aux expositions et aux grands marchés.

L'auteur qui fournit ces informations, ajoute qu'avec ces conditions modérées (*moderate terms*), l'élève se trouve placé confortablement (*comfortably situated*). Je le crois bien ; on le serait à moins.

Ces notes sont tirées du *Book of the farm*, 1er Vol., page 2, paragraphe 8, édition américaine. C'est le livre favori de l'Hon. M. Beaubien. Pourquoi ne l'a-t-il pas lu d'un bout à l'autre ? Il y aurait vu que l'auteur recommande aux élèves qui veulent devenir agronomes de commencer par acquérir une bonne éducation théorique par laquelle ils acquièrent des connaissances élémentaires mais solides en mathématiques, en mécanique, en

physique, en chimie, en botanique, en zoologie, en anatomie, etc. Puis de passer deux ou trois ans chez un cultivateur instruit, pratique, modèle, qui aura de plus le talent de communiquer aux autres les connaissances qu'il possède, et enfin d'y travailler sans relâche de la tête et des bras. Encore aura-t-il à procéder avec une prudence extrême dans toutes ses opérations, s'il veut acquérir des connaissances sûres qui lui permettent de cultiver avec profit, et de devenir bon juge sur la plupart des questions agricoles.

C'est au reste ce que l'auteur lui-même a fait et pratiqué avant d'enseigner aux autres. M. Stephens, après avoir fait un bon cours d'étude sur les différentes branches de la science en rapport avec l'agriculture, et avoir voyagé en Europe pendant assez longtemps pour perfectionner son éducation, a voulu passer deux ans sous la direction d'un bon cultivateur pratique. C'est après avoir passé par toutes ces épreuves qu'il est devenu praticien habile, un écrivain et enfin auteur du *Book of the farm* qui fait autorité sur les matières qu'il traite, et le meilleur qui puisse se lire sur l'agriculture.

L'Hon. M. Beaubien n'a pas vu dans son ensemble tout le système de culture écossais. Il n'en a pris que les lambeaux assez mal ajustés pour les coudre ensemble. On voit le fil. Puis il offre cela au public canadien comme du neuf. C'est en effet du nouveau.

O merveilleuse puissance de l'imagination ! Sous l'influence d'un beau rêve, notre ami voyage en Cocagne. Les cailloux se changent en ligots d'or. Les jeunes gens destinés à la carrière agricole n'ont qu'à passer une couple d'années dans une bonne ferme où leur travail est payé, comme en Ecosse, dit-on, et les voilà transformés. Ils sortent de là agriculteurs habiles, comme M. Stephens l'auteur du *Book of the Farm*, qui lui-même a passé par là. Le pays devient riche et prospère comme l'Ecosse devenue elle-même le jardin du monde.

Vive la méthode écossaise !

Mais descendons de la Lune, mettons de côté la poésie, et voyageons prosaïquement dans le pays des réalités. Consultons l'histoire de l'Ecosse, telle que nous l'avons exposée plus haut. Le succès de la grande merveille écossaise, c'est que les élèves sont payés et qu'ils n'ont pas de cours réguliers. Chose merveilleuse en effet ! Les bras remplacent la tête, et tout est pour le mieux !

X. ÉCOLE DE HOHENHEIM (Allemagne)

L'auteur de l'*Etude* dit un mot en passant de la célèbre école de Hohenheim, en Allemagne, à l'appui de son système d'élèves payés pour leur travail.

Voilà encore une citation qui porte à faux.

Il y a à Hohenheim trois classes d'élèves : 1o. Ceux qui suivent les cours universitaires ; 2o. Ceux qui suivent un cours spécial d'agriculture avec un peu de travail manuel, à peu près comme dans nos écoles d'agriculture ; 3o. Enfin ceux qui, pour se perfectionner dans l'exécution des travaux de culture, viennent demander seulement du travail. Ces élèves qui pour la plupart ont atteint la 25^e année, sont déjà accoutumés aux rudes travaux des champs. Incapables d'études suivies sur l'agriculture, à cause de leur âge et de leur genre de vie antérieure, ils ne cherchent qu'à se perfectionner sous la direction d'un praticien habile. On les paye, mais à proportion du travail exécuté et de la qualité du travail fait. Ce sont des hommes à gages ordinaires, des manœuvres, des hommes de peine chargés des gros travaux.

À Hohenheim les fils de famille suivent le cours d'agriculture universitaire et sont libres de travailler ou de ne pas travailler. Les élèves qui suivent le cours pratique sont pour la plupart des jeunes cultivateurs intelligents, désireux d'apprendre, mais peu instruits. Leur but est seulement de devenir contre-maitres, intendants ou régisseurs dans de grandes fermes. Ils reçoivent le soir un cours spécial d'une heure ou deux suivant la saison, et ils travaillent toute la journée. On voit que c'est encore plus que ne demande le Comité de l'agriculture qui ne veut pas même de *cours réguliers*.

On comprend de suite que la classe de jeunes gens qui fréquentent nos écoles d'agriculture n'est pas du tout dans la même condition que cette dernière classe d'élèves à Hohenheim dont on vante tant le travail payé.

COLLÈGE AGRICOLE DE LANSING.

De l'Ecosse et de l'Allemagne passons à Lansing, état du Michigan, aux Etats-Unis. Il y a là un collège agricole de 164 élèves, sous la direction de M. Abbott. Il est doté par l'Etat. Depuis dix-huit ans, il a absorbé quatre cent dix-neuf mille piastres.

Ce qui distingue cette écoles des autres collèges agricoles aux Etats-Unis, c'est que les élèves y travaillent et que le travail est payé.

Mais les élèves paient eux-mêmes leur pension. (Page 6 de l'*Etude*.)

C'est ce collège qui a toutes les préférences de l'Hon. M. Beaubien. M. Abbott est son homme. "C'est, dit-il, "un ami de la cause agricole comme il en existe peu, et dont le zèle et l'intelligence ne sont égales que par le tact et le savoir.

" Craignant de ne pas voir venir à lui la population agricole avec ses fils pour les faire instruire, il va à elle avec ses professeurs et ses lectures, faisant ainsi passer son école sous les yeux des cultivateurs, racontant partout ce qu'elle est et le bien qu'elle est destinée à faire ; si bien que les élèves sont devenus nombreux, chose que l'on ne voyait pas d'abord, et que l'on ne voit pas dans les autres établissements de ce genre aux Etats-Unis. " (Page 7 de l'*Etude*.)

Voilà ce que fait M. Abbott pour attirer des élèves à son école. Serait-il raisonnable d'attendre la même chose de la part des directeurs de nos écoles d'agriculture en Canada ? M. Abbott s'usurera bien vite dans ses lectures et ses courses à la chasse des élèves. Et après lui, que fera-t-on pour en avoir ?

L'Hon. M. Beaubien nous dit (page 9 de son *Etude*) : " que le succès de son ami, dans ce système, se montre ou se borne, selon le point de vue où l'on se place, à une proportion de 40 pour cent des élèves ayant suivi les cours. "—Cela n'est pas clair. Il a voulu dire sans doute qu'un peu moins de la moitié de ses élèves (40 par cent) " qui ont étudié sérieusement six heures par jour sur les bancs de la classe retournent tout de bon à la ferme pour le reste de la vie. " (Page 9 de l'*Etude*.)

A Ste. Anne, cette même proportion est plus forte de 23 pour cent, d'après les chiffres cités plus haut. Ici nous avons une proportion de 63 pour cent des élèves qui au sortir de l'école restent agriculteurs.

Cette proportion est beaucoup plus forte encore si l'on tient compte de la population au milieu de laquelle se trouve placée chacune de ces institutions. On sait que la population de l'Etat du Michigan est bien supérieure à celle du District de Québec.

A Lausing on étudie six heures par jour. On travaille trois heures seulement. Le travail est payé ; mais les élèves se nourrissent. " M. Abbott tient mordicus à ces trois heures de travail payé. " (Page 9 de l'*Etude*.)

Or, lui, M. Beaubien, tient aussi mordicus à ne pas donner de cours réguliers, c'est-à-dire sans doute pas d'enseignement théorique suivi, quoique son ami donne six heures d'études à ses élèves, en déclarant qu'il ne croit pas à ces écoles où il n'y a uniquement que le travail. [Page 11 de l'*Etude*]. Le Comité d'agricul-

ture de la Chambre d'Assemblée l'a ainsi décrété sous son inspiration : *Pas de cours réguliers*. Le public aura donc à choisir entre ces deux *mordicus*, et à voir si tous les progrès attendus des écoles d'agriculture doivent venir seulement par le travail payé.

Toutefois recueillons en passant un aveu échappé, par distraction sans doute, à l'auteur de l'*Etude* [page 7]. Il dit que " huit heures par jour de travail en été—cela laisserait deux heures qui seraient consacrées aux leçons orales, et en hiver " on aurait par jour cinq heures à sa disposition pour cela. "

Eh bien! cher ami, vous voilà en plein accord avec nos écoles d'agriculture. Faut-il donc écrire une brochure de 15 pages adressée au Gouvernement, à la Législature et à la presse, pour arriver à ce résultat ?

Nous sommes d'accord.

Autre contradiction.

L'Hon. M. Beaubien est si fier de sa trouvaille de Lausing qu'il engage le Comité de la visite des écoles à s'y transporter en corps, l'Hon. M. De Boucherville en tête [page 13 de l'*Etude*]. Cependant il ne la trouve pas parfaite, car il dit [page 9 de son *Etude*] : " J'avouerai cependant que je ne suis pas prêt à admettre qu'en implantant ici le système complet tel que suivi " à Lausing, le succès répondrait à l'attente. J'aurais de forts " doutes là-dessus. On donne là encore trop de temps à l'étude, " et pas assez au travail manuel. Il est vrai que le zélé Président a entrepris de démontrer par les succès même de son collègue que l'on pourrait étudier sérieusement six heures sur " les bancs de la classe et puis à la sortie du collège retourner " tout de bon à la ferme pour le reste de la vie. "

Ainsi après avoir fortement recommandé Lausing comme devant servir de modèle, l'auteur de l'*Etude* finit par déclarer " qu'il n'est pas prêt à dire que le système que l'on y suit, appliqué au Canada produirait les mêmes résultats. " Il ajoute même *qu'il aurait de forts doutes là-dessus*.

Pourquoi donc engager le Conseil d'agriculture à dépenser plusieurs centaines de piastres pour faire faire une belle promenade à quelques-uns de ses membres, afin de leur faire apprendre de la bouche de M. Abbott qu'il ne croit pas à ces écoles où il n'y a *uniquement que le travail des élèves*, précisément celles que l'Hon. M. Beaubien voudrait introduire, sous les auspices du Conseil d'agriculture ?

Espérons que dans une seconde édition de sa savante *Etude*, l'auteur se hâtera d'expliquer ce qui pourrait paraître une contradiction pour plusieurs.

é sous son ins-
done à choisir
grés attendus
par le travail

appé, par dis-
7]. Il dit que
aisserait deux
es, et en hiver
pour cela. ”

avec nos écoles
e de 15 pages
la presse, pour

lle de Lansing
s'y transporter
e 13 de l'*Etude*].
[page 9 de son
pas prêt à ad-
et tel que suivi
aurais de forts
emps à l'étude,
e le zélé Prési-
ême de son col-
six heures sur
llège retourner
”

ing comme de-
it par déclarer
l'on y suit, ap-
tats. ” Il ajoute

ure à dépenser
ne belle prome-
faire apprendro
s écoles où il n'y
ent celles que
es auspices du

savante *Etude*,
raitro une con-

Comme on le voit, les grands succès du Directeur de Lansing pour attirer beaucoup d'élèves ne viennent pas de l'organisation de son Collège, mais plutôt de ses qualités personnelles. Ces succès sont dus à son grand zèle qui le porte à parcourir les campagnes pour faire des lectures sur l'enseignement agricole dans les principaux centres agricoles de l'Etat du Michigan [page 7 de l'*Etude*]. Aura-t-il dans son successeur un héritier de son courage, de son énergie et de son savoir, “ pour aller au-
“ devant des populations avec ses professeurs et ses lectures ? ”
Il est permis d'en douter.

Il ne faut donc pas attribuer à l'une ce qui est dû à l'autre.

On parle d'une école forestière [page 12 de l'*Etude*], “ d'un
“ musée de mécanique où l'on a groupé 5000 modèles de ma-
“ chines obtenus du bureau central des brevets d'invention à
“ Washington. La disposition du terrain et des alentours du
“ collège a été réglée et définie par un artiste paysagiste !!! ”
L'auteur ajoute : “ Songe-t-on à ces détails ici ? Ajouter du
“ charme et de l'attrait aux résidences de la campagne, est
“ pourtant un sujet digne d'attirer l'attention. ”

Tout cela est superbe, sans doute ; mais n'a rien de surpre-
nant dans une institution si richement dotée. Si l'auteur a constaté ces faits pour jeter dans l'ombre et le discrédit nos écoles d'agriculture, le procédé n'est ni juste ni généreux. Car celles-ci reçoivent à peine le pain de chaque jour, bien faible pitance, miette à miette. Rien pour l'agrément, le charme et l'attrait des résidences de la campagne. Si M. Abbott était soumis à ce régime d'hôpital, son institution n'aurait pas paru si séduisante aux regards de l'Hon. Président de l'Assemblée Législative. Il l'eût trouvée trop maigre.

Que l'on enrichisse nos écoles d'agriculture de dotations principales et l'on verra ici les merveilles que l'on admire ailleurs. Les artistes paysagistes y trouveront une belle carrière pour exercer leurs talents.

XII. ÉCOLE DE GUELPH [Haut-Canada].

Cette école a été établie en 1874, près de la ville de Guelph dans la Province d'Ontario. Elle compte 40 élèves.

“ Là encore, dit l'auteur [page 12 de son *Etude*], on insiste
“ sur le travail manuel, et l'on a entrepris de faire en sorte que
“ la ferme rencontre les dépenses qu'elle occasionne. Les élèves
“ sont divisés en deux classes, dont l'une travaille le matin et
“ l'autre l'après-dîner. ”

Cette école aurait-elle adopté le règlement de Ste. Anne, sans

toutefois l'avouer à son honorable visiteur ?

Nos rapports annuels constatent la même chose. Est-ce que notre honorable ami ne les a pas encore lus ?

A Guelph " l'on a entrepris de prouver que la ferme paie ses " dépenses ? " A Ste. Anne cette démonstration est faite depuis longtemps. La ferme a toujours payé beaucoup plus que ses dépenses. Ce n'est pas la peine d'envoyer si loin les Comités de la visite des écoles apprendre cette nouvelle.

Le Président " recommande qu'un cours préparatoire soit établi, dans lequel on enseignera les rudiments de l'instruction " à ceux des élèves qui ne les possèdent pas suffisamment. Jus- " qu'à présent l'élève a dû savoir lire et écrire avant d'entrer, " et posséder quelques notions d'arithmétique et de géographie. " L'instruction s'y donne par lectures. "

Tout cela s'accorde bien avec le programme de nos écoles.

" A Guelph on travaille cinq heures par jour seulement. L'é- " lève est payé 10 centins par heure, ce qui fait un écu par jour. " Avec cela il doit payer sa pension (page 13 de l'*Etude*). " Ici on travaille huit heures par jour au moins, souvent dix heures dans les temps pressés. Les élèves ne sont pas payés pour leur travail, mais leur pension est payée par le Conseil d'agriculture.

La position des élèves des deux écoles est donc à peu près la même. S'il y a une différence, l'avantage est pour ceux de la Province de Québec, puisqu'il est douteux que l'élève haut-canadien puisse se faire nourrir pour un écu par jour, même en supposant qu'il travaillera toujours *cinq heures* par jour, beau temps mauvais temps, et que son travail vaudra l'argent qu'il coûte.

C'est précisément là que l'Hon. M. Beaubien a vu dans nos écoles une cause d'infériorité qui, à ses yeux, explique le trop petit nombre des élèves. C'est pour cela qu'il parait vouloir les abolir pour les remplacer par un autre système. Payons les élèves, dit-il à tout venant, et nous en aurons. C'est le mot d'ordre donné à ses amis. L'un des grands journaux de Montréal qui vient de reproduire sa savante *Etude*, insiste sur ce point, comme sur la nécessité d'isoler les écoles d'agriculture, autre idée de l'Hon. M. Beaubien, pour les mettre dans le voisinage des villes afin de faciliter l'écoulement des produits de la ferme-modèle. La pensée de l'auteur devient plus que jamais transparente dans cet article du *Nouveau-Monde*.

La presse trop confiante dans un beau nom tombera-t-elle aussi dans le panneau ?

XIII. IMPORTATION D'ANIMAUX A GRANDS FRAIS.

Pour réhausser l'éclat de l'école de Guelph, on signale le fait que la ferme " a fait venir à grands frais de bons animaux " d'Europe : Durhams, Ayrshires, Galloways, Herefords, Devons, " Berkshires, moutons de différentes races, etc. " [Page 12 de l'*Étude*]. On ne voit pas ce que pourrait renfermer de plus cet et *caetera*, à la suite d'un détail aussi complet.

Comme sujets d'études, ce superbe troupeau sera très-utile aux élèves de l'école. Voilà tout l'intérêt que rapportera le gros capital dépensé pour cette splendide importation.

Quels avantages pérenniars cette ferme pourra-t-elle retirer d'un troupeau composé de sujets de races si différentes par les produits en laine, en viande, en lait, en force et en travail ? Serait-ce pour engager les cultivateurs à en faire autant ? C'est sans doute une leçon d'économie qu'on a voulu leur donner. On se demande quelle figure peuvent faire, en se rencontrant face à face sur la même terre, des animaux de races et d'aptitudes si différentes, et souvent si opposées.

Ces importations étrangères en ont engoué plusieurs. L'Hon. M. Beaubien serait-il pris de ce mal ? Il cite avec une rare complaisance celle de l'école de Guelph. Serait-ce pour faire prendre en pitié nos modestes écoles d'agriculture ? Il y a des gens qui croient que ce qui vient d'Europe est bien meilleur, surtout quand ça vient à *grands frais*. Témoin la trop fameuse importation de chevaux Percherons, de souvenir presque néfaste pour les sociétés d'agriculture, et dont ce pauvre M. Perrault est mort engoué.

A Ste. Anne, comme à l'Assomption je suppose, on est arrivé à une transformation complète du troupeau par une voie bien différente. On s'est contenté d'améliorer nos races indigènes par l'introduction d'un sang nouveau, au moyen de reproducteurs bien choisis dans les bons troupeaux d'Europe ou ceux du pays. Dans les croisements on a toujours fait beaucoup attention aux aptitudes des sujets, afin de donner aux produits les qualités correspondantes de chaque race.

Cette méthode ne coûte pas cher. Elle demande seulement de ne pas faire les croisements à l'aveugle. Elle est plus lente peut-être, mais infiniment plus sûre. A Ste. Anne on a réussi à créer le meilleur troupeau ayrshire, troupeau vraiment modèle par le nombre et la qualité des sujets. Nos élèves apprennent comment on réussit à transformer sûrement et économiquement un troupeau dont les produits en lait, en viande ou en laine rapportent de gros bénéfices.

Pour cela on n'a pas besoin de sonner de la trompette.

L'importation d'Europe à Guelph, à grands frais n'est après tout qu'une simple fantaisie d'amateur. Si ces animaux eussent été achetés chez M. Cochrane, chez M. Gibb ou chez quelqu'autre éleveur renommé, ils eussent coûté moins cher, mais ils n'eussent pas été aussi bons, car il leur fallait une noble origine.

Voilà ce que c'est que l'engouement.

XIV. LE DÉPARTEMENT MÉCANIQUE A GUELPH.

“ Le Président de l'école de Guelph dit dans son rapport de 1876, que ce département est d'une grande importance ; combien de personnes ne peuvent convenablement enfoncer un clou ? et cependant la construction des clôtures, la réparation des bâtiments de ferme, la construction des barrières pour moutons et des barrières de ferme, tout cela est nécessaire sur une terre. De plus, nous faisons nous-mêmes nos propres arpentages et nivellements. ” (Page 13 de l'*Etude*.)

Qui le croirait ? Tout cela, et bien plus encore, se fait à Ste. Anne, l'une de ces écoles que l'Hon. M. Beaubien trouve *ignorées et désertes*.

XV. ÉCOLES D'AGRICULTURE.

On aurait tort de croire que l'Hon. Président de l'Assemblée Législative ne veut pas d'écoles d'agriculture. Il en veut. “ D'ici à longtemps, dit-il [pages 5 et 6 de son *Etude*], le cultivateur canadien n'enverra pas son fils, son héritier, demeurer loin de lui et chez des étrangers. Il nous faut donc l'école d'agriculture, mais que l'on commence par l'appeler *la ferme des fils de cultivateurs* ; que l'on y travaille, que l'on y soit rémunéré, que le jeune homme y reçoive, outre sa pension, \$50 à \$100 par année pour son ouvrage. Si la ferme est bien conduite elle rapportera cette somme, qui aidera l'élève à se payer un remplaçant à la maison paternelle. Dans une couple d'années, le jeune homme mettra de côté \$100 à \$200 qui lui aideront à se monter une ferme..... Si je ne me trompe ces \$50 à \$100 feront merveille..... A Lansing et à Guelph on paie 10 centins à l'heure, mais on ne donne pas la pension. Ici il faudrait donner la pension, parce qu'il y a encore plus besoin d'encouragement. ”

D'après ces données, calculons.

ompette.
rais n'est après
nimaux eussent
ou chez quel-
ns cher, mais ils
une noble ori-

A GUELPH.

s son rapport de
importance ; com-
ent enfoncer un
res, la réparati-
es barrières pour
est nécessaire sur
s nos propres ar-
de.)

pre, se fait à Ste.
bien trouve igno-

E.

t de l'Assemblée
Il en veut. " D'i-
tude], le cultiva-
ritier, demeurer
faut donc l'é-
par l'appeler la
le, que l'on y soit
utre sa pension,
a ferme est bien
dera l'élève à se
Dans une couple
00 à \$200 qui lui
e me trompe ces
et à Guelph on
pas la pension.
y a encore plus

Si l'on suppose seulement 50 élèves par école (il faudra bien qu'ils viennent, d'après le nouveau système), chaque heure de travail coûtera cinq piastres. Trois heures coûteront quinze piastres. Pour 250 jours de travail pendant une année, en retranchant les dimanches et fêtes, les jours de mauvais temps et les vacances, l'école aura à payer à ses élèves \$3,750.

Trois écoles coûteront donc au Gouvernement \$10,250 pour le travail des élèves seulement, à part la pension qui devra être payée en sus de cette somme.

L'Hon. M. Beaubien a dû faire ces calculs, mais il n'est pas effrayé. " Je sais bien, dit-il [page 6 de son *Etude*], que le travail des jeunes gens ne vaut pas celui des travailleurs de profession ; mais après tout il n'est pas impossible qu'à quelque chose comme dix centins l'heure et la pension, la ferme ne puisse encore mettre les deux bouts ensemble. Et quand bien même elle ne les mettrait pas ensemble, si les écoles sont encombrées, de désertes et d'ignorées qu'elles sont aujourd'hui, quel beau résultat, quel immense progrès, quelle belle spéculation pour la Province, même en faisant quelque perte par année. "

Voilà un si qui nous fait l'effet d'une rude scie, à la vue de ses ronflantes promesses d'un *beau résultat* d'un *immense progrès*, et de cette *belle spéculation* à faire pour la Province, même en faisant quelque perte.

Avis à l'Hon. Trésorier de la Province de Québec qui sans doute ne sera pas fâché de connaître ce mode nouveau de spéculation pour remplir sa caisse.

Quant au *résultat* promis, il est certain qu'il y en aura un, mais il ne sera pas beau de tout.

L'*immense progrès* et la *belle spéculation* resteront là sur le papier de l'écrivain halluciné. Il dit que la ferme qu'il rêve ne mettra peut-être pas les deux bouts ensemble. Tout le monde le croira, mais il s'en console en disant que ce ne sera pas de l'argent perdu !

XVI. VOIES ET MOYENS.

Voyons maintenant les moyens que l'Hon. Président de l'Assemblée Législative propose pour mettre son plan à exécution.

Rien de plus facile. C'est tout trouvé. Ce moyen a été approuvé d'avance par le Comité d'agriculture de l'Assemblée Législative de Québec, dont lui, M. Beaubien, a été l'âme et l'inspirateur. (Lisez page 14 de l'*Etude*):

“ Votre comité dira cette année que pour commencer l’établissement des fermes modèles telles que recommandées par la résolution précédente, [et organisées sur le plan de Laussing et de Hohenheim, on a vu comment ce système est suivi à Hohenheim], et sur lesquelles on ne donnerait pas de cours réguliers, mais où l’on aura en vue principalement la bonne et rémunérative pratique, votre comité est prêt à suggérer au Conseil d’agriculture de retenir et mettre de côté la somme de quatre mille piastres sur les octrois aux sociétés d’agriculture, pourvu toujours que l’essai du système actuellement recommandé soit fait cette année en utilisant nos écoles d’agriculture aujourd’hui existantes et ce, pour raison d’économie et pour la plus rapide exécution du plan en contemplation. ”

Merci de la prépondérance donnée aux écoles de *Stc.* Anne et de l’Assomption, en attendant qu’on les enterre. Un journal de Montréal ne vient-il pas de dire que les écoles d’agriculture seraient mieux placées dans le voisinage des villes ?

Pour le moment on leur accorde une petite place dans ce plan nouveau, mais c’est à titre précaire en attendant mieux, à titre *d’économie et pour la plus rapide exécution du plan en contemplation.*

Oh! qu’il sera beau de voir cette bonne et rémunérative pratique tant promise !

Le susdit Comité n’a pas jugé à propos de faire connaître l’organisation de cette grande et patriotique conception. Il s’est contenté de dire que “ chaque comté devrait être continuellement représenté sur cette ferme par un sujet destiné à l’agriculture et ayant sûrement devant lui la perspective d’un bien-fonds en culture ; ces élèves seraient recommandés par les sociétés d’agriculture. [Page 15 de *l’Etude*]. “ Et il a ajouté ce qui suit, comme détail : “ Sur cette ferme on pratiquera le drainage [que les terres en aient besoin ou non, n’importe, c’est chose réglée paraît-il]. “ Ses bâtiments pourront servir de modèle de construction et de bonne disposition. Un rapport des opérations pourrait être publié dans le *Journal d’agriculture*, “ avec illustration de ses constructions, etc., etc., etc. ”

A ces trois *et cætera* l’auteur aurait pu en ajouter une trentaine d’autres pour compléter sa pensée. Avec cela on eut un plan complet. On pourrait dire que ce beau plan commence par la fin.

Pour compléter l’instruction agricole des élèves salariés d’après un plan si bien conçu, l’auteur de *l’Etude* avait déjà dit page 7 de *l’Etude* : “ Les jeunes gens demeurant sur ces fermes

“ modèles devraient visiter autant que possible les expositions provinciales de Québec, d'Ontario, et l'exposition de l'État de New-York ; on les y enverrait (aux frais du Conseil d'agriculture je suppose) “ d'une manière économique en s'entendant “ avec les compagnies de chemins de fer et de navigation. ” Oh ! comme tout cela est beau ! Reste à savoir, 1o. Si le Gouvernement voudra proposer à la sanction de la Législature cette soustraction de \$4,000 aux sociétés d'agriculture ; 2o. Si les sociétés d'agriculture consentiront à se laisser tondre sans se plaindre ; 3o. Si les directeurs de ces sociétés qui sont au Parlement voudront sanctionner de leur vote une mesure qui ne manquerait pas de mécontenter leurs électeurs ; 4o. Si les membres du susdit Comité d'agriculture qui ont voté de confiance le plan de l'Hon. M. Beaubien n'aimeraient pas à REconsidérer cet acte de complaisance.

Allons MM. les députés, préparez-vous à voter de l'argent pour créer une chose merveilleuse qui ne s'est jamais vue : des jeunes gens devenus agriculteurs habiles sans avoir eu besoin de cultiver leur intelligence par l'étude.

Une institution appuyée sur des principes aussi solides et organisée d'après un plan si sagement conçu promet, dans la pensée de l'auteur, d'aller comme sur des roulettes ; oui des roulettes sur le haut d'une pente qui mène à une ornière profonde, disons le mot, à une immense blague.

XVII. MOYENS D'AUGMENTER LE NOMBRE DES ÉLÈVES.

1o. Cessez de décrier les écoles d'agriculture. Elles ont absolument besoin de la confiance publique.

2o. Accordez vingt bourses à chaque école, au lieu de dix. Avec cela on peut compter sur trente élèves. Voici comment : Subdivisez ces bourses lorsque les parents peuvent payer quelque chose, à peu près comme dans les écoles normales.

3o. Les parents riches voyant l'école plus fréquentée, et encouragée par le Conseil d'agriculture et le Gouvernement auront plus de confiance et y enverront leurs enfants.

4o. La presse ne devrait pas rester muette sur les questions d'enseignement agricole. Elle peut faire beaucoup pour diriger l'opinion publique de ce côté.

Vingt bourses pour chaque école ne sont pas une grosse affaire, \$1,200, disons \$3,600 pour les trois écoles. Cela suffirait pour commencer. Si l'on voulait ajouter quelques centaines de

plastres en faveur de ceux qui se distinguent le plus, soit par leur travail, soit par leur application, comme la chose se pratique en France dans quelques écoles, ce serait très-bien. Avec ces dispositions on n'aurait pas besoin de payer le travail à tant l'heure, ce qui, dans la pratique, serait sujet à mille inconvénients, et créerait des embarras sans nombre à la direction, embarras qui se renouvelleraient tous les jours. Si l'élève reçoit de l'argent, peu importe que ce soit pour pension ou pour salaire, il se croira toujours suffisamment encouragé. Mais il vaut infiniment mieux le donner pour pension.

Qu'il soit bien entendu que, plus que jamais, le Conseil d'agriculture aurait la haute main sur ces écoles, non seulement pour les travaux de culture, la bonne tenue de la ferme et du bétail, mais encore pour l'enseignement théorique, le programme des études, les cahiers de rédaction, le résultat des examens, etc. Tout cela devrait être soigneusement examiné par le Comité de la visite des écoles, et mentionné dans ses rapports au Conseil d'agriculture. Ces rapports devraient être travaillés avec beaucoup de soin. On ne devrait pas se contenter de simples indications vagues.

XVIII. CONDITIONS DES 20 BOURSES DEMANDÉES.

Ces conditions seraient fixées par le Conseil d'agriculture. En voici quelques-unes :

- 1o. Une certaine instruction préparatoire qui mettrait l'aspirant en état de suivre les cours oraux et de prendre des notes.
- 2o. Insuffisance des moyens pour payer la pension, constatée par une personne connue.
- 3o. Les bourses pourraient être subdivisées quand les parents de l'élève peuvent payer quelque chose.
- 4o. Obligation de rester à l'école pendant au moins une année.
- 5o. L'aspirant devrait prouver à la satisfaction du Conseil qu'il sera en état de cultiver pour son propre compte à la fin de ses deux années.

XIX. CONCLUSIONS.

Il est temps de finir. La patience du lecteur a des limites, qu'il faut respecter. Il ne faut pas que l'Hon. auteur de *l'Étude* nous en veuille. Il a pris la plume pour acquitter un devoir de conscience, devoir toujours impérieux. Il a vu nos écoles d'agriculture *ignorées et désertes*. En bon patriote il a voulu leur

procurer des élèves. Dans notre réponse nous avons précédé d'après les mêmes principes.

La cause du mal qu'il déplore n'est pas là où il a cru la voir. Elle est ailleurs.

Il trouvera peut-être la soupe un peu chaude. Mais il faut qu'il nous pardonne. Les piqures n'ont rien de blessant parce qu'elles n'ont rien de personnel. L'idée seule est démolie, mais la personne demeure intacte, et le nom reste beau et toujours respecté.

Son écrit renferme souvent des faits mal cités ou mal appréciés, et de nature à donner à l'opinion publique une fausse direction. Garder le silence eut été une faiblesse et un malheur pour la cause que nous défendons.

L'organisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture ne doit pas être traitée à la légère.

Quand on n'obtient pas d'abord le résultat attendu, il ne faut pas se hâter de renverser l'édifice déjà construit à grande peine, pour le remplacer par un autre avec des matériaux d'une valeur douteuse et dont personne ne peut même tracer le plan. Étudions la nature du mal dont on se plaint et tâchons de bien connaître la valeur du remède.

C'est ce que nous avons tâché de faire dans la présente réponse.

NARCISSE PROULX, Ptre.,
DIRECTEUR.

École d'agriculture de Ste. Anne de la Pocatière,
1er juin 1877.

le plus, soit par
la chose se pra-
très-bien. Avec
le travail à tant
mille inconvéni-
direction, em-
Si l'élève reçoit
ion ou pour sa-
agé. Mais il vaut

, le Conseil d'a-
, non seulement
e la forme et du
que, le program-
résultat des exa-
t examiné par le
dans ses rapports
ent être travaillés
contenter de sim-

DEMANDÉES.

d'agriculture. En

ni mettrait l'aspi-
prendre des notes.
pension, constatée

quand les parents

au moins une an-

action du Conseil
compte à la fin de

eur a des limites,
, autenr de l'Étude
mitter un devoir de
vu nos écoles d'a-
te il a voulu leur

